



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

Ajustement du tableau des effectifs

DE20170703_47

Conseil municipal du 3 juillet 2017

Rapporteur :
François ELIE

Télétransmise à la Préfecture le **06 JUL. 2017**
Affichée le 6 juillet 2017

L'an deux mille dix sept, le trois juillet à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 21 juin 2017

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, Mme GARCIA, M. VERGNAUD, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, M. PIERRE-JUSTIN, M. POUSSET, Mme BIDOIRE, Mme BOURGOGNE, Mme LAÏRI, M. JUIN, M. BOUAZZA, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme COUTANT, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. YOU à M. BONNEFONT
- M. MONIER à M. VERGNAUD
- Mme FAVE à M. MARQUET
- Mme ARLOT à M. PIERRE-JUSTIN
- Mme LASBUGUES à M. ELIE
- Mme DUBOIS à Mme FRANÇOIS-ROUGIER
- M. OZDEMIR à Mme DE MAILLARD
- Mme SERRALHEIRO à M. GUITTON
- Mme MACULA à M. POUSSET
- M. ACHARKI à Mme LAÏRI
- M. CHUPIN à M. GATELLIER
- Mme RICCI à Mme COUTANT
- M. LAVAUD à M. PAIN
- Mme PEREZ à M. BOUAZZA

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le Directeur des Affaires Juridiques
Médéric DAVID

Président de séance : M. Xavier BONNEFONT

Secrétaire de séance : M. Jean-Pol GATELLIER

R E S S O U R C E S

Ajustement du tableau des effectifs

Ressources humaines
id : 1841

Conseil municipal
3 juillet 2017

47

Rapporteur : François ELIE

Afin d'assurer la continuité des services et de procéder rapidement au remplacement de fonctionnaires, il vous est proposé de transformer les postes existants pour permettre d'engager les procédures de recrutement ou de mobilité interne :

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
Attractivité et développement territorial Développement Urbain	Responsable stratégie patrimoniale	Rédacteur(rice) principal(e) 1ère classe	Fermeture	-1
		Cadre d'emplois des attaché(e)s territoriaux	Création	+1
Ressources internes – Bâtiments logistique	Agent(e) de propreté des locaux	Adjoint(e) technique principal(e) 1ère classe	Fermeture	-1
Attractivité et développement territorial Développement Urbain	Assistant(e) administratif(ve)	Cadre d'emplois des adjoint(e)s administratif(ve)s	Création	+1
Attractivité et développement territorial Développement arts et culture	Responsable politiques muséales et archives	Conservateur du patrimoine en chef	Fermeture	-1 à cpter du 1/9/2017
		Cadres d'emplois des conservateurs du patrimoine ou des attachés de conservation	Création	+1
Attractivité et développement territorial Développement arts et culture	Assistant(e) de conservation	Cadre d'emplois des rédacteur(rice)s	Fermeture	-1
Attractivité et développement territorial Développement arts et culture	Chargé(e) d'accueil et d'animation	Cadre d'emplois des adjoint(e)s administratif(ve)s	Création	+1
Attractivité et développement territorial	Chargé(e) de promotion du territoire	Attaché(e)	Fermeture	-1
Ressources internes – Direction ressources humaines	Chargé(e) de mission prévention RPS	Cadre d'emplois des attaché(e)s territoriaux	Création	+1
Ressources internes – Bâtiments logistique	Gestionnaire	Agent(e) de maîtrise principal	Fermeture	-1
	Acheteur public	Cadre d'emplois des adjoint(e)s techniques	Création	+1
Ressources internes – Bâtiments logistique	Coordinateur(rice) exploitation bâtiments	Technicien(ne) principal(e) 2ème classe	Fermeture	-1 à cpter du 1/9/2017

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
	et véhicules			
Ressources internes – Bâtiments logistique	Coordinateur(rice) exploitation bâtiments et véhicules	Cadre d'emplois des ingénieur(e)s ou des technicien(ne)s	Création	+1
Vie quotidienne - Enfance	Cuisinier(e)	Adjoint(e) technique	Fermeture	-4
	Cuisinier(e)	Cadre d'emplois des adjoint(e)s techniques	Création	+4
Vie quotidienne - Enfance	Agent(e) de service polyvalent(e)	Adjoint(e) technique	Fermeture	-2
		Cadre d'emplois des adjoint(e)s techniques	Création	+2
Vie quotidienne - Enfance	ATSEM	Adjoint(e) technique	Fermeture	-1
Vie quotidienne - Enfance	ATSEM	Adjoint(e) technique principal(e) 2ème classe	Fermeture	-2
Vie quotidienne - Enfance	ATSEM	ATSEM principal(e) 1ère classe	Fermeture	-1
Vie quotidienne - Enfance	ATSEM	Cadre d'emplois des adjoint(e)s techniques	Création	+4
Vie quotidienne - Enfance	Assistant(e) d'accueil polyvalent(e)	Adjoint(e) technique	Fermeture	-2
Vie quotidienne - Enfance	Assistant(e) d'accueil polyvalent(e)	Adjoint(e) technique principal(e) 1ère classe	Fermeture	-1
Vie quotidienne - Enfance	Assistant(e) d'accueil polyvalent(e)	Cadre d'emplois des adjoint(e)s techniques	Création	+3
Vie quotidienne - Enfance	Educatrice de jeunes enfants	Educatrice principale jeunes enfants	Fermeture	-2
		Cadre d'emplois des éducatrices de jeunes enfants	Création	+2
Vie quotidienne - Enfance	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture 1ère classe	Fermeture	-2 à cpter du 1/9/2017
		Auxiliaire de puériculture 2ème classe	Fermeture	-1 à cpter du 1/9/2017
		Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	Création	+3
Ressources internes – Bâtiments logistique	Agent(e) de propreté des locaux	Adjoint(e) technique principal(e) 2ème classe	Fermeture	-1
Vie quotidienne – Proximité citoyenneté	Animateur(rice) jeunesse vie locale	Cadre d'emplois des adjoint(e)s administratif(ve)s	Création	+1
TOTAL				0

Afin d'acter la mobilité interne de fonctionnaires, il vous est proposé de procéder aux ajustements suivants :

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
Vie quotidienne – Allô mairie	Patrouilleur médiateur	Cadre d'emplois des adjoint(e)s techniques	Fermeture	-1

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
		Cadre d'emplois des agent(e)s de maîtrise	Création	+1
TOTAL				0

Un fonctionnaire a été admis au concours sur épreuves de technicien territorial. Il est inscrit sur la liste d'aptitude établie par le centre de gestion. Compte-tenu des nouvelles missions exercées par cet agent, il vous est proposé de procéder à l'ajustement suivant afin d'envisager sa nomination à compter du 1er août 2017 :

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
Attractivité et développement territorial Développement urbain	Dessinateur(rice)	Agent(e) de maîtrise principal	Fermeture	-1 à cpter du 1/8/2017
	Gestionnaire base de données technique du patrimoine	Cadre d'emplois des technicien(ne)s territoriaux	Création	+1
TOTAL				0

Il vous est proposé :

- de procéder aux suppressions et aux créations de postes ci-dessus qui ont été soumises à l'avis du comité technique réuni le 20 juin 2017,
- d'autoriser dans le cas où aucun candidat fonctionnaire ne répondrait au profil de poste proposé après déclaration de vacance de poste, le recrutement d'un agent contractuel sur :
 - le grade d'ingénieur territorial (grille indiciaire allant de l'indice brut 434 à l'indice brut 810) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente pour occuper les fonctions de coordinateur(rice) exploitation bâtiments et véhicules à la direction des bâtiments et de la logistique.
 - Le grade d'attaché territorial (grille indiciaire allant de l'indice brut 434 à l'indice brut 810) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente pour occuper les fonctions de chargé(e) de mission prévention des RPS à la direction des ressources humaines.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la ville.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à la majorité, adopte la proposition du rapporteur.

6 abstention(s) : M. BOUAZZA M. PAIN M. BOUCHAUD M. LAVAUD Mme PEREZ M. SARDIN

Fait et délibéré au Conseil Municipal le dit jour
3 juillet 2017

Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint

Pour le Maire,
Patrick BOURGOIN
Adjoint délégué
Vie sportive - Equipements sportifs



Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal administratif de Poitiers peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération du Conseil municipal pendant un délai de 2 mois commençant à courir à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- 2 mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale.

